

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 JUIN 2019 à 20 Heures 00

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Michel GOUGET, Gérard PUPIER, Gisèle GRANGE, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Marie-Hélène TONIN, Stéphanie CHAMBE, Gérard PINATTON, Hervé REY, Catherine PEJU, Jean MATHIEU.

Démissionnaires : Muriel CHENOUARD-GAUTIER, Michel SECOND

Décédée : Véronique GILLOT.

Absents excusés : Michel CROIZER, A.TIVILLIER.

Absente : Fabienne YAACOULI,

Secrétaire de séance : Michel GOUGET.

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

TRANSFERT ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : Monsieur le Maire donne des informations sur la passation au 1^{er} janvier 2020 du service assainissement de la commune à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Une étude globale a été faite par un bureau d'étude pour calculer les différents tarifs, les différentes prestations qui seront mises en place. Il faudra certainement prévoir une augmentation du coût de l'assainissement au fil des années (uniformisation jusqu'en 2026).

Le montant de la participation au raccordement au réseau est actuellement de 1 000 euros sur Montrottier. Il devrait être augmenté dès 2020 à 1 200 euros (première année).

Beaucoup de questions restent encore à éclaircir notamment le transfert des charges du budget assainissement de la commune à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les prochaines élections municipales, les 44 sièges communautaires à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ne subiront pas de changement. La répartition restera la même pour la commune de Montrottier, soit 2 conseillers communautaires, un siège supplémentaire pour les communes de sainte Foy l'Argentière et pour Brussieu.

Le conseil approuve la reconduite de cette répartition à l'unanimité.

REPLACEMENT DU TRACTEUR : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 4 propositions de devis ont été présentées et étudiées par la commission pour le changement du tracteur. Le devis présenté au conseil est de 69 000 euros HT. La reprise de l'ancien tracteur est évaluée à 10 000 euros. Le nouveau tracteur comprendra 1 chargeur, 1 godet, 1 godet pince croco et 1 nacelle. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et demande à Gérard PUPIER et Michel VIANNAY de continuer la négociation dans le but de faire baisser le prix d'achat.

AMENAGEMENT DE L'ENTREE SUD DU VILLAGE : Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis du cabinet VEAC de Saint Laurent de Chamousset, pour un montant de 1 810,00 euros HT. Ce devis comprend l'étude, la présentation d'un projet, les relevés et plans, et un estimatif de travaux.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

FIBRE OPTIQUE : Michel GOUGET, Adjoint, présente au conseil municipal un diaporama sur l'arrivée de la fibre optique sur la commune.

Orange a mandaté la société SPIE pour déployer la fibre sur les communes du Rhône. La convention signée entre Orange et le Conseil Départemental représente 38 000 locaux déjà raccordables, 165 communes à déployer d'ici 2022 et 85 communes en études en 2019.

Pour la commune de Montrottier l'étude porte sur l'implantation de 3 armoires : 1 vers la Poste, 1 vers Malagoutte, 1 Route de Lyon (sur la place). Ces trois armoires desserviront l'ensemble de la commune (Albigny compris).

Une fois les études terminées la société SPIE va :

- Réaliser les études détaillées (en cours)
- Engager les travaux d'implantation des armoires
- Réaliser les travaux de tirage fibre
- Puis dans un second temps engager les travaux de distribution.

Vous pouvez suivre le déploiement de la fibre sur le site :

« <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique> »

DOSSIER LES GENETS : Monsieur le Maire et Michel Gouget, informent le conseil municipal des différentes rencontres avec la SEMCODA et donne le compte rendu de la commission économique d'avant conseil. Plusieurs propositions ont été faites à la SEMCODA par la commune afin de pouvoir rester dans leurs objectifs.

Les propositions retenues : Le dossier du pôle santé a été revu et recalculé en laissant la possibilité à Loïc Parmentier, Architecte d'aménager le dernier étage pour installer ses bureaux, la région pourrait subventionner ce dossier, et les autres plateaux seraient aménagés comme prévu précédemment.

Pour la partie logements seniors des discussions sont toujours en cours avec la SEMCODA venue sur place pour constater les travaux déjà engagés et réalisés par la commune (désamiantage et démolition). La Commune est aussi en relation avec l'OPAC du Rhône qui pourrait éventuellement se positionner sur les logements seniors.

La Commune se laisse l'été pour voir comment évolue ce dossier.

Travaux des Commissions :

- **Cantine :**
 - Information du jour de grève prévu par le personnel de la cantine du jeudi 6 Juin 2019.

- **Infos diverses :**
- Les plaques indicatives ont été posées sous les photos à la salle des fêtes.
 - Fête de la musique organisée par le CIS le 21 juin 2019 à partir de 18h30 sur le parvis de l'école. La route sera fermée de la Mairie jusqu'à la Poste.
 - Le 26 juin 2019 aura lieu une réunion pour la création d'un « géocaching » financé par la CCDML.
 - Un cadastre solaire a été mis en place, vous pouvez le consulter sur le site : « <https://cc-montsdulyonnais.insunwetrust.solar> »
 - Information sur les travaux de renouvellement de la colonne d'eau à la déserte.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 10
Prochain Conseil Municipal le Mercredi 3 Juillet 2019 à 20 heures

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39
Mail : mairie@montrottier.fr